

QUAI DEZOUMS – ENQUETE PUBLIQUE

Observations émises par voie électronique le 13/02/2017 :

- Monsieur Laurent MEDINA, PDG de la SAS LM MEDINA**
- Monsieur Laurent MEDINA, dirigeant de la SAS CASADEMON INTERNATIONAL**
- Monsieur P. DOZIO, habitant de Port-Vendres**



TRANSPORT FRIGORIFIQUE - AFFRETEMENT - LOGISTIQUE

MEDINA

Tél. +33 (0)4 68 68 19 33 - Fax +33 (0)4 68 56 48 57 - medinasa@wanadoo.fr



www.medina.fr

Siège de l'enquête publique
Mairie de Port-Vendres
Mr Francis SAUVANET
8 rue Jules Pams
66660 PORT-VENDRES

Perpignan, le 13 Février 2017.

Envoyé par e-mail : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : enquête publique – port de Port-Vendres – Requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je soussigné, MEDINA Laurent, dirigeant de l'entreprise SAS LM MEDINA, membre de Saint Charles International, située 131 rue de Séville 66000 PERPIGNAN, souhaite apporter mon soutien au projet de requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins.

En effet, la présence d'un port de commerce tel que Port-Vendres, qui bénéficie d'un véritable savoir-faire dans la logistique fruitière, est un atout indéniable pour notre filière, mais aussi pour notre territoire.

La plateforme sur laquelle nous nous trouvons, leader européen dans la commercialisation, le transport et la logistique de fruits et légumes frais, ne pourra maintenir et accroître son attractivité que par la réalisation de tels investissements.

Nos clients européens étant tous sensibilisés à la question du développement durable et du bilan carbone, l'opportunité qui nous est offerte de faire venir des produits par bateau est un élément de compétitivité économique pour notre entreprise. En effet, si à ce jour les origines principales travaillées sur Port-Vendres sont l'Afrique de l'Ouest et le Maroc, le futur devrait permettre l'ouverture de nouvelles lignes.

Pour ces raisons, la requalification du quai Dezoums s'avère indispensable, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, notamment avec les ports du Nord.

En espérant que ce courrier aidera à la concrétisation du projet « Quai Dezoums »,

Bien cordialement,

Le P.D.G. de la SAS LM MEDINA
Laurent MEDINA

Siège de l'enquête publique
Mairie de Port-Vendres
Mr Francis SAUVANET
8 rue Jules Pams
66660 PORT-VENDRES

Perpignan, le 13 Février 2017.

Envoyé par e-mail : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

OBJET : enquête publique – port de Port-Vendres – Requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je soussigné, MEDINA Laurent, dirigeant de l'entreprise SAS CASADEMON INTERNATIONAL, membre de Saint Charles International, située 131 rue de Séville 66000 PERPIGNAN, souhaite apporter mon soutien au projet de requalification du quai Dezoums à l'Anse des Tamarins.

En effet, la présence d'un port de commerce tel que Port-Vendres, qui bénéficie d'un véritable savoir-faire dans la logistique fruitière, est un atout indéniable pour notre filière, mais aussi pour notre territoire.

La plateforme sur laquelle nous nous trouvons, leader européen dans la commercialisation, le transport et la logistique de fruits et légumes frais, ne pourra maintenir et accroître son attractivité que par la réalisation de tels investissements.

Nos clients européens étant tous sensibilisés à la question du développement durable et du bilan carbone, l'opportunité qui nous est offerte de faire venir des produits par bateau est un élément de compétitivité économique pour notre entreprise. En effet, si à ce jour les origines principales travaillées sur Port-Vendres sont l'Afrique de l'Ouest et le Maroc, le futur devrait permettre l'ouverture de nouvelles lignes.

Pour ces raisons, la requalification du quai Dezoums s'avère indispensable, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, notamment avec les ports du Nord.

En espérant que ce courrier aidera à la concrétisation du projet « Quai Dezoums »,

Bien cordialement,

Le P.D.G.
Laurent MEDINA



Le Grand Saint Charles
131, rue de Séville
B.P. 75326
66033 PERPIGNAN CEDEX

Tél. +33 (0)4 68 68 19 33
Fax +33 (0)4 68 56 48 57
E-mail : medinasa@wanadoo.fr
www.medina.fr

GROUPE
MEDINA

Sujet : Enquête publique requalification quai Dezoums

De : "> dozio (par Internet)" <doziophil@gmail.com>

Date : 13/02/2017 11:37

Pour : <enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr>

P Dozio

6 impasse du 4 septembre

66 660 Port Vendres

Bonjour,

Dans le cadre de cette enquête publique je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre en compte mes remarques suivantes.

Ce projet ressorti (renommé) après les échecs administratifs et juridiques concernant la création d'un troisième quai n'a fait l'objet d'aucune concertation sérieuse auprès des habitants.

Ceux-ci sont pourtant les premiers concernés le port étant au centre de la commune.

En cas de réalisation les impacts néfastes seront nombreux :

Impact environnemental :

- Le creusement, dragage, « désembouage » de l'anse des Tamarins entrainerait la destruction d'une grande partie de la faune et de la flore sous-marine : Posidonies Ascidies, petits crustacés, grandes nacres etc.

Ces travaux auraient pour effet une pollution olfactive et une pollution visuelle due aux boues extraites et un impact sur le bien-être des habitants et des touristes.

Une fois réalisé ce quai Dezoums requalifié devrait permettre au port accueillir davantage de navires.

Cette perspective est contredite par les études récentes, constatant une diminution constante du transport maritime notamment par les « petits navires » (150m). Or la configuration du port ne permet que d'accueillir ces petites unités en raison :

1/ du tirant d'eau insuffisant.

2/ de la capacité de manœuvre

Dans l'hypothèse où cette nouvelle capacité d'accueil permette effectivement une augmentation du trafic commerce, elle aurait pour conséquence :

- L'augmentation de la pollution sonore
- L'augmentation de la pollution par microparticules dues aux fumées de bateaux stationnés à quai. Il n'y a pas de solutions palliatives à cela en raison de l'incapacité des fournisseurs d'énergie à alimenter des groupes électrogènes sur les navires en remplacement de la carburation « pétrole », mais également en l'absence d'équipement des navires permettant ce fonctionnement « hybride ».
- L'augmentation de la pollution par microparticules dues à l'augmentation du trafic routier lié à l'augmentation de l'activité.
Ici non plus pas solutions palliatives (ferroulage).

Il faut impérativement tenir compte de ces deux derniers points au titre de la santé publique !

Je me permet d'attirer votre attention sur les études parues dans le quotidien le monde et de source FNE.

Enfin et pour conclure ce quai anéantirait la capacité de zone tampon qu'offre l'anse des Tamarins. Les coup des mers (fréquents) auraient donc un impact important et néfaste sur les autres parties du port, notamment le quai Forgas qui est la partie commerciale et touristique principale de la ville.

Dans la lignée de la COP 21 ces projets « mercantile » ne doivent plus voir le jour et nous devons cesser de détruire aux motifs de « compensations » telles qu'envisagées.